

ÉDITORIAL

Verrou économique, verrou démocratique

PAR **ROSA MOUSSAOUI,** RÉDACTRICE EN CHEF

De l'inscription de l'état d'urgence dans le droit commun jusqu'à l'instauration d'un « permis de tuer » pour les policiers, des charges brutales et répétées contre l'État de droit auront rythmé les deux mandats d'Emmanuel Macron, pavant la voie à l'extrême droite, avec ses plans de basculement autoritaire. Ce verrouillage démocratique est indissociable du verrouillage économique que le président le plus impopulaire de la Ve République appelle aujourd'hui de ses vœux.

À cinq mois de l'élection présidentielle, il annonce qu'il pourrait convoquer le Parlement en Congrès, au mois de janvier, pour inscrire dans la Constitution une « règle d'or » plafonnant le déficit budgétaire et l'endettement public. Tout gouvernement futur se retrouverait ainsi pieds et poings liés, privé de la possibilité de définir une trajectoire budgétaire, donc de mettre en œuvre des choix de rupture avec les politiques injustes et inégalitaires de l'ère Macron. Toute loi de finances qui s'émanciperait du cadre austéritaire ainsi gravé dans le marbre serait jugée inconstitutionnelle, donc caduque.

Cette hypothèque sur l'avenir serait posée sans débat public sérieux, puisque l'exécutif exhumerait un vieux texte de 2011, déjà voté dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat à la fin du mandat de Nicolas Sarkozy, mais jamais soumis au Congrès. Sans possibilité d'amendement, le coup de force serait cette fois entériné si les trois cinquièmes des parlementaires réunis à Versailles y consentaient.

La manœuvre est d'un cynisme sans nom, venant d'un président de la République dont les choix fiscaux et les dispendieux cadeaux aux ultra-riches et aux actionnaires du CAC 40 ont eu pour résultat d'alourdir en dix ans la dette de 1332 milliards d'euros. Sur la même période, rappelons-le, les entreprises ont dilapidé près de 2000 milliards d'euros en dividendes, et le patrimoine cumulé des 500 plus grandes fortunes de France a presque doublé, passant de 570 à 1076 milliards d'euros.
Sans surprise, l'initiative est applaudie par Marine Le Pen, Gabriel Attal, Édouard Philippe et Bruno Retailleau, qui ont inscrit cette règle d'or à leur programme. Le président du RN, Jordan Bardella, meilleur porte-parole des cousus d'or, n'a-t-il pas imploré l'Élysée, le 5 novembre, d'imposer un tel carcan budgétaire *« dans un ultime geste salutaire pour le pays »* ?

Tous invoquent un *« état d'urgence économique »* pour justifier cette dernière entorse à la démocratie et jurent vouloir *« calmer l'inquiétude des marchés »* pour conjurer une crise de la dette souveraine. En réalité, un tel mécanisme aurait pour résultat de paralyser les capacités d'emprunt, à l'heure où des investissements colossaux sont indispensables pour garantir la transition écologique et climatique, adapter les infrastructures vitales, moderniser le système éducatif et le système de santé. Manifestation après manifestation, le pays entier le crie depuis des semaines : c'est bien l'aspiration des richesses vers le haut par une petite oligarchie, le sous-investissement chronique dans les services publics, la compression des dépenses sociales et celles des salaires qui font vaciller l'économie.

Emmanuel Macron ne veut rien entendre. Seules comptent pour lui les injonctions du capital et de la finance. Mais l'allégeance aux spéculateurs n'est pas une politique. Il appartiendra en 2027 aux Français, et à eux seuls, d'arbitrer entre les projets défendus par les candidats à la présidentielle et aux législatives. Pas aux agences de notation, ni aux marchés. ●

L'inscription dans la Constitution d'une « règle d'or » budgétaire empêchera tout gouvernement futur de rompre avec les politiques inégalitaires de l'ère Macron.